



Procès-verbal du conseil d'établissement  
de l'école St-Gérard

Document 2020 - 02

**SÉANCE ORDINAIRE**

Deuxième réunion du conseil d'établissement de l'école St-Gérard tenue en environnement Teams à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 17e jour de novembre 2020 et à laquelle sont présents :

- Présences :
- Directrice : Mme Solange Lemoy
  - Parents : M. Olivier Demers Payette (président)  
Mesdames Marie-Eve Piché, Claudia Laliberté et Sarah Dumont
  - Soutien : Mme Marianne Daunais (technicienne en éducation spécialisée)
  - Enseignants : Mesdames, Josée Sévigny, Nathalie Cadieux, Jade Roberge, Hélène Major
- Absents : Mesdames Karine Gignac (parent) et Mariette Bélanger (technicienne en service de garde)

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Nous faisons l'ouverture de l'assemblée à 18h34.

**2. PÉRIODE DE QUESTION DE PUBLIC**

Aucun public

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

01. Présences et ouverture de la réunion
02. Période de questions du public
03. Lecture et adoption de l'ordre du jour
04. Adoption du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2020
05. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 1<sup>er</sup> octobre 2020
06. Adoption
  - 06.1 Règles de régie interne
07. Approbation
  - 07.1 Utilisation du fond à destination spéciale
08. Informations
  - 08.1 Montants reçus pour les mesures budgétaires dédiées et protégées
  - 08.2 État de situation du fond à destination spéciale
  - 08.3 Activités Halloween et contribution de L'OPP
  - 08.4 Première communication et rencontre de parents
  - 08.5 Journées pédagogiques additionnelles – Mini-colloque
  - 08.6 Contenus en orientation scolaire et professionnel (COSP)
09. Mot du représentant au comité de parents
10. Mot des enseignants
11. Mot de la direction
12. Levée de l'assemblée



CÉ STGE # 20/21-09

**Il est proposé** par Marie-Eve Piché  
**Que** l'ordre du jour soit accepté

Adopté à l'unanimité

#### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2020

**Il est proposé par** Claudia Laliberté  
**Que** le procès-verbal soit accepté après modifications.

Adopté à l'unanimité

#### 5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2020

Aucun suivi sauf la régie interne qui sera discuté au point 6.1

#### 6. ADOPTION

##### 6.1 Règle de régie interne

Il est proposé, par M. Olivier Demers Payette, de trouver un moyen afin de faire parvenir un lien Teams aux gens qui seraient intéressés à participer en tant que public. La direction propose que l'information soit envoyée à tous les parents et qu'un lien soit envoyé seulement aux personnes ayant manifestées leur intérêt.

Il est aussi suggéré d'ajouter au point 4.3, l'information sur le quorum (art. 61, LIP); au point 2.1, la possibilité que la séance se déroule en environnement virtuel et au point 6, on propose de dispenser les membres de la lecture du procès-verbal en se référant à l'article 69 de la loi sur l'instruction publique.

**Il est proposé par** Olivier Demers Payette

**Que** la régie interne du conseil d'établissement soit adoptée avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité

#### 7. APPROBATION

##### 7.1 Utilisation du fonds à destination spéciale

La direction présente les dépenses jusqu'à maintenant pour la fête d'Halloween et demande si un budget peut être alloué pour la fête de Noël à l'école pour une collation et quelques prix. Suite à plusieurs discussions, il est suggéré d'offrir une revue pédagogique à chaque élève ainsi qu'une collation intéressante. Mme Claudia Laliberté s'offre pour faire les démarches et Mme Marie-Eve Piché se propose pour aider au transport des revues et à l'organisation.

**Il est proposé par** Olivier Demers Payette

**Qu'**un budget conséquent de \$2500 soit alloué afin d'offrir une activité de Noël agréable pour les élèves (revues, collations et autres).

Par la suite, une demande est faite par Mme Sarah Dumont afin de tenter un partenariat entre la résidence «Sélection Retraite» pour personnes âgées autonomes et l'école St-Gérard. Elle mentionne que les personnes âgées se sentent inutiles et s'ennuient

CÉ STGE # 20/21-10

CÉ STGE # 20/21-11



présentement à cause de la période de pandémie; alors, dans un projet conjoint, elles pourraient aider en racontant des histoires de Noël aux enfants en mode virtuel. Les membres du conseil sont en accord; alors, Mme Sarah Dumont mettra Mme Solange Lemoy en contact avec les responsables de la résidence et des loisirs.

## **8. INFORMATIONS**

### **8.1 Montants reçus pour les mesures budgétaires dédiées et protégées**

Les montants reçus sont présentés par Mme Solange Lemoy qui explique leur utilisation.

### **8.2 État de situation du fond à destination spéciale**

Le sujet a été traité au point 7 des approbations.

### **8.3 Activités d'Halloween et contribution de l'OPP**

Mme Solange Lemoy présente ce qu'il y a eu dans la semaine de l'Halloween à l'école St-Gérard et mentionne que l'équipe a travaillé très fort afin de faire oublier la pandémie aux élèves. Elle mentionne aussi que les parents de l'OPP ont communiqué avec elle afin de pouvoir faire des sacs de bonbons pour tous les élèves et les apporter à l'école pour une période de quarantaine (72 heures).

Les membres du conseil d'établissement souhaitent faire des remerciements sincères aux parents de L'OPP.

## **9. Mot du représentant au comité de parents**

Lors de la rencontre du comité de parents, il y a eu plusieurs sujets abordés :

- Le CSSDHR a informé les parents sur le rôle du protecteur de l'élève; la représentante nous stipule qu'elle trouve intéressant qu'il y ait un médiateur accessible sur le site CSSDHR.
- Covid-19 : Mme Lachapelle explique de quelle façon la pandémie est gérée au CSSDHR; la représentante nous dit que la directrice générale était très rassurante et que le tout semble bien géré. Mme Lachapelle les informe que l'EPI (équipement de protection individuelle) est fournie à tout le personnel. Les parents ont eu beaucoup de questions.
- Les conférences offertes pour les parents seront maintenant en environnement TEAMS. Ils sont ouverts aux nouvelles idées pour aider les parents; si quelqu'un en a, les transmettre à Mme Sarah Dumont.

## **10. Mot des enseignants**

Mme Josée Sévigny désire remercier les organisateurs pour la fête d'Halloween. Elle mentionne aussi que les enseignantes font des tests sur TEAMS avec les élèves et ces derniers semblent assez confortables avec ce mode de communication.

Mme Claudia Laliberté mentionne que le nouvel enseignant d'éducation physique, M. Martin Charest, fait beaucoup bouger les élèves et que c'est très bien.

## **11. Mot de la direction**

Mme Solange Lemoy fait un portrait de la situation Covid et des cas gérés à l'école jusqu'à maintenant. Tout se passe très bien; elle remercie le personnel pour son implication et leur bonne collaboration. Deux classes ont dû être retirées de l'école temporairement (un seul cas dans chacune des classes) et le virage d'enseignement à distance en 24 heures s'est bien déroulé. De plus, le retrait des groupes suite à l'information reçue, s'est effectué très rapidement... bonne collaboration des parents.



CÉ # 20/21-12

**12. LEVÉE DE LA RÉUNION**

**Il est proposé par Mme Claudia Laliberté**

**Que la séance soit levée à 20h37**

Approuvé à l'unanimité

---

Solange Lemoy  
Directrice  
École St-Gérard

---

Olivier Demers-Payette  
Président du conseil d'établissement  
École St-Gérard